L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 22 MARS 1870. 43me Année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 22 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à 11 heures des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à midi—Le privilège du droit de passage et des terres pour dépôt du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

De plus, par le shérif, à la même Bourse, à midi—Deux terrains sur la bâtisse du faubourg Livaudais, dans le Quatrième District, portant les rues Deuxième, Troisième, Levée et le Bâtiment Publié, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.—Aussi, un terrain situé dans le Deuxième District, rue St-Philippe, entre Robertson et Villeré, avec les bâtisses qui s'y trouvent.—Aussi, un terrain dans le Troisième District, rue Mandeville, avec une petite maison en bois et une maison en briques, à deux étages.

Par E. J. Spear, au No 15, rue St-Charles, entre Commune et Canal, à 10 heures—Continuation de la vente de montres, diamants, bijoux en or, argenterie, plaqués, etc.

Par Eugène Tourné, aux Importers Bonded Warehouse, rue Peters, entre Conti et St-Louis—[illegible] de savon de Marseille avarié.

Par J. Dejan Jr., au No 183 de la rue Gravier—Continuation de la grande vente de meubles.

Par le même, aux écuries de P. Liner, rue Gravier—Chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, &c.

Par B. J. Montgomery, aux vastes écuries 213 et 215 rue Gravier, beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, harnais, &c. Et, à la salle d'encan, de l'encanteur, rue du Camp, un assortiment général de meubles.

Par G. Valeton, au No 18 rue Natchez, vente réelle de jambons, épaules, bœuf, porc, graisse, beurre, huile, etc.

Par le même, au coin des rues Tchoupitoulas et Natchez—Beurre, morue, fromage.

Par Hoffman, Marks & Co., au No [illegible] de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins; habillements et lingerie.

Par H. Marks, à sa salle d'encan, No [illegible] rue de Chartres—Malles, marchandises sèches et habillements.

Par Vincent & Co., à leur salle d'encan, [illegible] de la Douane—Marchandises sèches de saison.

☞ Achetez vos chemises chez LION & PINHARD, 151, rue du Canal. Elles sont de fabrique française, des maisons Charvet et Hayem.

ATTENTION!!

☞ Propriétés améliorées à l'encan par le shérif. Nous appelons l'attention du public sur les ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif. Ces [illegible] comprennent :

Deux terrains contigus, situés rue de la Levée, Quatrième District, l'un desquels fait face à la rue Deuxième, ensemble, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Un terrain situé rue St-Philippe, entre celles Villeré et Robertson, Deuxième District, ensemble, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Et un terrain situé rue Mandeville, entre celles de Chartres et Royale, Troisième District, ensemble, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Pour les détails et les conditions, voir aux annonces.

ATTENTION!

☞ Vente importante, par le shérif de la Paroisse d'Orléans.—Nous appelons l'attention du public sur la vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif de la Paroisse d'Orléans, du privilège, du droit de passage et des terres pour dépôt, &c., de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

Chaussures à l'encan.—MM. Hoffman, Marks & Co. vendront aujourd'hui mardi, 22 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan de la rue de Chartres No 36, 35 caisses de bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes et enfants. Ces chaussures composent un assortiment tout frais, importé directement des meilleures fabriques du Nord et choisis pour le marché de la Nlle-Orléans. Cette vente, sans aucune réserve, mérite l'attention du commerce, et nous la recommandons aux marchands de la ville et du campagne.

Vêtements.—MM. Hoffman, Marks & Co., vendront en même temps et dans le même local, en lots à la convenance des acheteurs, 70 caisses d'habits de printemps et d'été pour hommes, gilets, pantalons, camisoles, et 200 lots de linge blanc, chemises de fantaisie, [illegible]. Tous ces articles ont été confectionnés exprès pour le Sud, et donnent ses plus grands et les plus beaux assortiments de la saison. La vente aura lieu sans réserve et aux conditions les plus libérales. Nous invitons les marchands à assister à cette vente qui ne peut manquer de leur offrir de nombreuses chances de bénéfice.

Fer et acier.—[illegible] de fer et acier, etc., vente publique, par D. E. Morphy, encanteur.

Vêtements, Linge fait et Chapeaux.—Mercredi prochain, 23 du courant, dans leur salle d'encan de la rue de Chartres, No 14, à 10 heures du matin, MM. Louis Sterx & Bros. vendront un magnifique stock d'habits, de linge fait, chapeaux [illegible]. Nous recommandons la vente à l'attention des acheteurs qui trouveront l'énumération des articles qui composent ce stock très varié, très riche et très élégant. La vente est à crédit pour toutes les sommes au-dessus de 100. L'assortiment est considérable et mérite à tous égards l'attention du commerce.

ATTENTION!

Vente par ordre du consul de France, pour compte de qui il appartiendra, à 10 heures et demie, de 63 caisses savon de Marseille. Aussi : vin, vermouth, cognac.—Voir les avis d'encan de Eugène Tourné.

☞ Le Baume Pectoral aux navets Indiens est le remède le plus agréable et le plus efficace pour la toux. Demandez le sirop de Laplace et n'en prenez pas d'autre.

THÉATRES.

Aujourd'hui, Mardi.

OPÉRA—Les Huguenots, bénéfice de Mme Dumestre.

VARIÉTÉS—Furline.

ACADÉMIE—La Mer de Glace.

ST. CHARLES—Fritz our German Cousin.

CRESCENT CITY MUSEUM—Nos [illegible] rue St-Charles, vis-à-vis l'Hôtel.

LE PRÉSIDENT GRANT.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

L'aventure est véridique, bien que ressemblant à une fable. Jeudi, le général Grant et son fils, se promenant dans Pennsylvania Avenue, à Washington, s'aperçurent qu'ils étaient suivis par un individu qu'on avait remarqué rôdant, depuis plusieurs jours, autour de la Maison Blanche, et qui avait proféré à diverses reprises des menaces de mort contre le chef du pouvoir exécutif. M. Grant, qui ne se soucie nullement d'avoir le sort fâcheux de Lincoln, hâta le pas et enjoignit au premier policeman qu'il rencontra d'arrêter cet homme, porteur de vêtements courts, qui marchait à quelque distance derrière lui. Inutile de décrire la fougue avec laquelle le policeman se précipita pour exécuter l'ordre du premier magistrat de la république; mais le hasard, aussi malin que s'il était né Français, voulut que la scène tournât au vaudeville. Le sénateur William Kelley, de Philadelphie, suivait le trottoir, et c'est sur lui que le policeman se rua, c'est lui qu'il arrêta malgré ses protestations. Il faut dire, pour la justification de l'officier de police, que M. Kelley, à qui la longueur démesurée des pans de ses paletots a valu une légitime réputation, portait précisément ce jour-là, et pour la première fois de sa vie, une redingote écourtée, et l'honnête policeman, ayant été invité à arrêter l'homme qui portait des vêtements courts, n'avait pas hésité à saisir au collet le digne sénateur, dans la persuasion que le général Grant voulait le punir d'avoir dérogé à ses habitudes.

Cette méprise avait jeté dans un accès de folle gaîté l'individu suspect, qui regardait en se tordant de rire la lutte engagée entre le policeman et le sénateur; mais sa joie ne fut pas de longue durée, car le président, se retournant au bruit de ses éclats de rire, vit le quiproquo et le signala. M. Kelley fut lâché, et le rieur arrêté et mené à la station, où il a été positivement reconnu pour un pauvre fou nommé Terrance Cassidy. On l'a enfermé samedi dans un asile d'aliénés, et le général Grant peut désormais dormir sur ses deux oreilles; le spectre sanglant de Lincoln ne viendra plus le troubler.

Quant à M. Kelley, mis libre, il a couru tout d'une traite chez lui, où il a endossé un paletot à la propriétaire, en jurant qu'on ne le prendrait plus à en porter d'autre.

LE MASSACRE DES INDIENS.

Le général Sheridan vient de publier un ordre du jour dans lequel il annonce aux troupes de son district militaire le succès remporté par la cavalerie du colonel Baker sur les Indiens Piegans. Il s'exprime ainsi :

"Ces Indiens, à qui le voisinage de la frontière anglaise offrait un sûr refuge en cas d'attaque, avaient jusqu'alors volé et assassiné avec impunité, en défiant et en méprisant les autorités fédérales. Après leur avoir donné des avertissements réitérés, on leur a porté un coup bien mérité, au milieu de l'hiver, à un moment où l'expérience du passé leur faisait croire qu'on ne pouvait les atteindre. Cent soixante-treize Indiens ont été tués, trois cents chevaux capturés et le village de la bande entièrement détruit."

Le secrétaire de la guerre a transmis à la Chambre le rapport du colonel Baker sur son expédition trop fameuse contre les Piegans. Le rapport est accompagné d'une lettre du général Sherman au secrétaire de la guerre. Le général remarque que le colonel Baker n'a fait que suivre les instructions de son chef immédiat, le général Sheridan, mais qu'il a négligé dans son rapport d'indiquer le sexe des Indiens tués et la catégorie d'âge à laquelle ils appartiennent. Cette omission sera réparée.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 2 février 1868 : "Grâce à son [illegible] et simple, à l'expérience qu'on en a faite [illegible] la machine à coudre de la famille est celle de Willcox & Gibbs." ☞

Le problème de l'entrée du Mississippi.

UNE VIEILLE SUGGESTION DE L'ABEILLE.

S'il est un problème dont la solution importe à la prospérité du port de la Nlle-Orléans, c'est assurément celui de l'entrée du Mississippi. Comme tous les fleuves, le nôtre a sa barre, obstacle naturel créé par un conflit inévitable entre le courant des eaux fluviales et celui des marées. Sans cette barre, des navires tirant 25 ou même 30 pieds d'eau pourraient facilement arriver à la Nlle-Orléans, grâce à la profondeur du fleuve. Sans cette barre, notre port pourrait rivaliser avec ceux de New York, de Liverpool et de Calcutta, sous le rapport commercial, et il pourrait, en outre, servir d'abri ou de refuge à toutes les flottes de l'Union. Le *Great Eastern* lui-même pourrait remonter le Mississippi.

Bien souvent, nous avons parlé de ce problème des passes, et, depuis 1866, on retrouverait dans nos liasses bien des articles sur ce sujet. Nous ne nous sommes pas contenté d'exposer les divers systèmes proposés pour creuser les passes ou pour maintenir le chenal à une profondeur satisfaisante, nous avons plusieurs fois fait une suggestion qui avait, jusqu'à présent, échappé aux ingénieurs dont l'attention s'était portée sur cette question. Cette suggestion était de chercher la solution du problème, non dans l'augmentation de la profondeur de l'eau, mais dans la diminution du tirant d'eau des navires au moyen d'appareils propres à les soulever et à leur faire franchir la barre.

Cette idée nous était venue dès avant la guerre de sécession, et nous pourrions la trouver exprimée dans des articles qui ont paru en 1860 ou 1861. Sans connaître alors les moyens employés pour relever du fond de l'eau les navires russes coulés à Sébastopol, nous avions cité cet exemple, comme preuve de la possibilité d'appliquer l'idée théorique que nous émettions.

Après la guerre, préoccupé des moyens de rendre à notre port son ancienne prospérité et de lui ouvrir un avenir plus brillant encore, nous sommes revenus à la charge. Entre autres articles publiés par nous sur ce sujet, nous en trouvons un à la date du 3 novembre 1866, qui a pour titre "Commerce direct avec l'Europe". En voici quelques extraits qui ont aujourd'hui un certain mérite d'actualité.

"On ne peut construire des bâtiments d'un fort tonnage et tirant peu d'eau, sans que cette dernière condition nuise à leur rapidité. Du moins l'art des constructions navales n'a pas encore résolu cette difficulté. La question est donc de donner plus d'eau aux passes du Mississippi, ou de trouver un moyen de faire franchir la barre aux bâtiments d'un fort tirant d'eau. Nous avons déjà fait connaître l'opinion des ingénieurs sur les travaux à exécuter pour maintenir dans les passes une profondeur suffisante pour les gros bâtiments. Ces travaux excessivement dispendieux nécessitent le concours financier du gouvernement fédéral, et il ne faut pas y compter dans l'état actuel des choses.

Nous en sommes donc réduits au second moyen que nous avons indiqué. Puisque l'on peut, à l'aide de docks, soulever un bâtiment qui a coulé au fond de l'eau, quelque soit son poids et celui de sa cargaison, nous pouvons affirmer théoriquement qu'en employant la même force on peut soulever des navires et des steamers de façon à leur faire franchir la barre du fleuve. Deux docks flottants reliés entre eux et attachés aux flancs d'un bâtiment pourraient le soulever de plusieurs pieds. A l'aide d'une force de vapeur qui serait utilisée de deux façons; pour vider l'eau des docks, et pour faire mouvoir tout l'appareil y compris le bâtiment qui se trouverait à la fois soulevé et remorqué. C'est aux hommes spéciaux qu'il appartient de rechercher ce qu'il y a de pratique dans une pareille suggestion. Mais il nous semble qu'un appareil nautique, combinant les opérations du dock et du remorqueur pourrait faire franchir la barre à des navires tirant 20 ou 22 pieds d'eau, bien qu'il n'y ait qu'une moyenne de 16 pieds dans le chenal. Le même appareil pourrait dans la même journée, rendre ce service à une quantité de navires. Il y aurait pour arriver à cette solution du problème, aucune allocation à demander. Les propriétaires de l'appareil se feraient payer proportionnellement au tonnage des bâtiments introduits, et l'entreprise pourrait devenir lucrative, car les lignes de grands steamers ne tarderaient pas à se multiplier lorsqu'on saurait qu'il n'y a plus d'obstacles à leur entrée dans le Mississippi. Nous émettons cette idée pour ce qu'elle vaut, laissant à de plus compétents le soin de l'étudier et d'en tirer parti si la chose est possible.

L'année suivante, c'est-à-dire en 1867, il se forma une compagnie qui se proposait d'appliquer un système analogue à celui que nous avions suggéré, en soulevant les navires à l'aide de chameaux en caoutchouc. Les circonstances financières étant défavorables, les capitaux firent défaut et l'affaire en resta là.

Aujourd'hui, voici que la même idée semble se reproduire sous une forme tangible et pratique. Plusieurs de nos confrères ont annoncé, ces jours-ci, avoir reçu la visite du colonel Gowan qui propose un plan tout-à-fait conforme aux idées théoriques émises par nous en 1866. On peut en juger par l'exposé suivant qu'en fait le *Times*.

"On se rappellera que le colonel Gowan est l'ingénieur qui, pendant cinq ans, fut employé par le gouvernement russe pour relever l'immense flotte de navires coulés à Sébastopol, et qui, depuis, a été directeur et le surintendant de travaux de la Compagnie de Sauvetage maritime de Londres. Son plan est d'employer des caissons en pontons flottants, avec des compartiments à l'épreuve de l'eau. Ces caissons seraient partiellement remplis, recevront sur un cadre placé entre eux le navire à soulever, et alors, au moyen de puissantes pompes centrifuges, les compartiments des pontons seront vidés, et le navire sera suffisamment élevé pour pouvoir être transporté de l'autre côté de la barre. Avec quatre pontons on a relevé à Sébastopol un navire pesant 5000 tonneaux, mais pour soulever partiellement le trois ou quatre pieds un navire ordinaire, il ne faudrait pas autant de force. Le colonel Gowan pense qu'avec un appareil qui ne coûterait pas plus de $50,000 et une dépense de $25,000 par an, il pourra rendre notre port accessible aux plus forts navires de la marine marchande, quelle que soit la profondeur des passes."

Si le colonel Gowan tient ce qu'il promet, il peut devenir le bienfaiteur de notre port. Les avantages que nous vaudrait la solution pratique du problème de l'entrée du fleuve seraient incalculables, car tout le commerce d'exportation et d'importation de l'immense vallée du Mississippi prendrait inévitablement la voie du fleuve et du golfe. Nous applaudissons donc à l'arrivée du colonel Gowan parmi nous, et nous espérons que, cette fois, les capitaux et les encouragements ne manqueront pas à une entreprise qui est appelée à décupler, en quelques années, l'importance maritime et commerciale de la Nouvelle-Orléans.

$55.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'en font que des éloges.—S'adresser au No 182 de la rue du Canal.

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE.—Nous appelons l'attention des praticiens sur l'annonce de MM. Frederickson & Harte, (rue du Canal, 120), qui ont à vendre, en gros et en détail, un magnifique assortiment d'instruments de chirurgie, provenant de la maison Tiemann & Co., dont ils sont les agents.

SPÉCIALITÉ D'ÉPICES.—Nous appelons l'attention sur l'annonce de M. R. Piaggio, marchand-commissionnaire au coin des rues Canal et Tchoupitoulas. M. Piaggio a constamment en magasin une spécialité d'épices de première qualité et toujours fort rares, et un grand assortiment de whiskys Bourbon et rectifiés. Voyez l'annonce.

PRODUITS DE L'OUEST.—Nous appelons l'attention des acheteurs sur l'annonce de MM. Keep, Raymond & Co., 77 et 79 rue Poydras, qui ont en vente de la farine et des produits de l'Ouest de tout genre.

MODES DE PRINTEMPS.—Nous appelons l'attention de nos lectrices sur l'annonce de Mme Olympe, qui vient de recevoir de Paris un joli assortiment de chapeaux de printemps pour dames et demoiselles, ainsi que des costumes de soie et autres articles de saison.

ARRIVÉE DE BULLES PONTIFICALES.—Nous apprenons que les bulles pontificales, portant, l'une l'élévation de l'abbé Perché à l'épiscopat, l'autre sa nomination comme coadjuteur de l'archevêque de la Nouvelle-Orléans, sont arrivées samedi dernier, jour de la saint Joseph—et par parenthèse, saint Joseph se trouve être justement le patron du nouvel évêque. Ces bulles étaient accompagnées d'une lettre de Mgr Odin, dont la santé paraît être bien meilleure. Le sacre de Mgr Perché aura lieu prochainement; nous ferons connaître la date précise de cette solennité.

Un astronome vient de prédire pour cette année une comète qui sera si brillante et si proche de notre planète que les nuits seront aussi claires que les jours.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La représentation au bénéfice de Mme Dumestre a lieu ce soir (mardi). La bénéficiaire a choisi *Les Huguenots*; elle chantera le rôle du page, dans lequel elle a fait au commencement de l'année les brillants débuts dont on se souvient. Le talent de Mme Dumestre est trop apprécié de tous pour qu'il soit nécessaire de rappeler ici les titres par lesquels se recommande cette charmante artiste. Nous en sommes certains, la salle de l'Opéra sera comble ce soir, car le public tout entier voudra témoigner sa vive sympathie à une artiste aimée.

Les Huguenots seront chantés par MM. Michot, Depassio, Dumestre, Mergiot, Mlle Arnal, Mme Mineur-Pottier. Mme Dumestre remplira le rôle du page.

L'affiche annonce pour jeudi, la troisième représentation de : *Les Bibelots du Diable*. Cette féerie a attiré hier soir, à l'Opéra, un public nombreux; c'est un succès, et nous ne doutons pas qu'elle ne fournisse une longue carrière.

SOCIÉTÉ DE L'OPÉRA. — Une élection a eu lieu hier pour la nomination de neuf directeurs de la Société de l'Opéra, qui serviront jusqu'en janvier 1871. Les membres de l'ancienne direction ont tous été réélus. Voici le résultat du vote : Elus : MM. J. G. Gaines 175 voix, Aug. Reichardt 170, H. Frellsen 167, T. D. Miller 150, L. F. Générès 131, Ernest Miltenberger 160, P. Maspero 160, Carl Kohn 130, A. Chiapella 117.

Non élus : Aug. Bohn 75, J. McCall 73, C. Cavaroc 57, E. Tyler 44.

La direction réélue va pouvoir prendre dès à présent des arrangements en vue de la prochaine saison théâtrale.

Le Congrès des Etats-Unis.

Nous empruntons au *Messager Franco-Américain* les paragraphes suivants :

La session du Congrès promet d'être très longue; on croit qu'elle durera jusqu'au 1er juillet. Plus de quinze cents projets de lois et de résolutions ont été déposés depuis le commencement de la session. La plupart de ces projets ne sortiront pas des cartons des comités. Mais il est plusieurs mesures importantes que le Congrès devra voter avant de se séparer. La reconstruction de l'Union doit être complétée par la réadmission de la Géorgie et du Texas; viendront ensuite le bill sur la consolidation de la dette, les différentes lois sur le budget de 1870-71, le nouveau *Tax-Bill*, la révision du tarif des douanes. Les Chambres ont là de l'occupation pour plusieurs mois.

Le nouveau *Tax-Bill* n'est pas encore terminé. Le comité des Voies et Moyens a décidé qu'il demanderait le maintien de l'*Income Tax*, tout en la réduisant de moitié. Il s'est prononcé pour l'abolition des taxes sur les ventes et sur les recettes brutes des compagnies de transport; les droits de patente seront aussi réduits.

Les désordres qui ont éclaté dans quelques parties du Tennessee font remettre en avant les projets d'intervention fédérale dans les affaires de cet Etat. M. Butler prépare un bill par lequel l'Etat serait soumis aux lois de reconstruction. La plupart des journaux républicains ne s'élèvent pas contre ce projet, et ils ont raison. Les lois existantes autorisent le Président à donner l'appui des troupes fédérales au gouverneur du Tennessee, si celui-ci ne peut faire exécuter les lois par les fonctionnaires civils. Cette autorisation suffit. Elle aura tout l'effet désiré. L'intervention du Congrès ne ferait au contraire que provoquer de nouvelles difficultés.

Au Sénat, M. Sumner a présenté un bill fort important, dont l'objet est d'assurer la reprise officielle des paiements en espèces le 1er janvier prochain. Ce bill obligerait les banques nationales à substituer graduellement les espèces au papier dans les réserves que la loi leur ordonne d'avoir en caisse, jusqu'à ce que ces réserves consistent entièrement en espèces. Aussitôt que la loi serait adoptée, le secrétaire du Trésor annoncerait au public que le gouvernement recommencerait à payer toutes ses lettres en espèces le 1er janvier prochain au plus tard. Le secrétaire devrait aussi, à partir de l'adoption de la loi, garder en caisse tout l'or qu'il reçoit de la douane et d'autres sources et qui n'est pas nécessaire au service de la dette publique. Enfin le bill prononce l'abrogation de la loi qui donne cours forcé aux billets des Etats-Unis, et il prohibe toute nouvelle émission du papier monnaie. Ce projet de loi a été renvoyé au comité des Finances. Nous croyons qu'il sera favorablement accueilli par le public et qu'on le regardera comme le corollaire naturel du mouvement financier qui ramène assez rapidement l'or au pair.

A la Chambre, M. Marshall, représentant démocrate de l'Illinois, a présenté la résolution suivante :

"Le malheureux état des affaires et les livres industriels du pays exigent que le Congrès s'occupe promptement de délivrer le peuple de tous les impôts qui ne sont pas absolument nécessaires aux besoins du gouvernement sous une administration économique, et que la législation domestique soit réformée conformément aux principes suivants : Nul droit sur un article quelconque ne dépassera le taux le plus bas par lequel on puisse obtenir les recettes les plus élevées. Les droits les plus élevés doivent être établis de manière à se faire sentir aussi également que possible dans toute l'Union, sans différence de classe ni de région."

Cette résolution, évidemment conçue dans un fort bon esprit, a été prise en considération par la Chambre à une très forte majorité, quoiqu'elle provînt d'un membre de la minorité. Elle a été renvoyée au comité des voies et moyens.

☞ Il n'est pas étonnant que les hommes les plus éminents fassent l'éloge de la machine à coudre à points tordus de Willcox & Gibbs, que les poètes, les orateurs, les théologiens, les philosophes, &c., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et sur la destinée de la femme. A vendre par M. S. Hedrick, 57 et 118 de la rue du Canal. ☞

LE DUEL DES PRÉTENDANTS ESPAGNOLS.

Nous trouvons dans les journaux de New York le télégramme additionnel qui suit :

Madrid, 15 mars.—Le duel entre le duc de Montpensier et le prince Henri de Bourbon a produit une sensation immense.

La cause immédiate de la rencontre a été la publication de lettres insultantes du prince Henri, dans lesquelles Montpensier était flétri comme un "jésuite conspirateur" contre la paix et le bonheur du pays et du peuple espagnol, et comme un "sale pâtissier français."

L'arme choisie était le pistolet. Le duc de Montpensier avait pour seconds les généraux Alaminos et Cordova et le colonel Soler. Les témoins du prince Henri étaient trois députés républicains aux Cortès.

A l'arrivée à l'endroit du duel, à sept milles des murs de Madrid, le prince Henri a été favorisé par le sort pour le choix des armes et de la position. Il a été convenu que les adversaires échangeraient un premier coup de feu à dix pas, et qu'ensuite ils tireraient deux coups de revolver, alternativement, en marchant l'un sur l'autre.

Les deux premières balles du prince Henri se sont perdues. La troisième a effleuré la joue du duc de Montpensier. La première balle de celui-ci s'est également perdue; la seconde a blessé le prince au côté; la troisième lui a pénétré dans le front, causant une mort instantanée.

En voyant tomber le prince, le duc de Montpensier s'est écrié : "Mon Dieu ! qu'ai-je fait ?" et il s'est aussitôt engagé par serment à pourvoir aux besoins de la veuve et des enfants du prince, dont les ressources étaient très bornées.

Après le second coup de feu du duc de Montpensier, les témoins s'étaient efforcés d'amener une réconciliation, mais le prince Henri avait repoussé cette offre avec une grande véhémence.

L'intrigue française ne serait, dit-on, pas étrangère à la querelle et au duel de ces deux personnages.

Le duc de Montpensier et ses seconds n'ont pas quitté Madrid où, jusqu'à ce moment, on ne les a pas inquiétés.

—Nos lecteurs n'ont pas oublié l'assassinat commis par le nommé Rivière, commune de Villiers, département de la Vienne. Rivière avait tué son voisin, un vieillard nommé Sylvain René; puis, nouveau Tropmann, l'assassin avait enterré dans un champ le corps de sa victime.

L'arrestation de Rivière, qui était du reste un repris de justice, entraîna une déplorable catastrophe. La femme Rivière, dans un mouvement de désespoir, précipita ses deux petites filles dans un puits, où elles trouvèrent la mort. Des voisins accourus purent sauver la femme Rivière. Cette malheureuse est devenue folle.

La cour d'assises de la Vienne, dans ses audiences des 24 et 25 février, a jugé Rivière.

A une heure du matin, le jury ayant rapporté un verdict affirmatif sans circonstances atténuantes, la cour a condamné Rivière à la peine de mort.

L'arrêt porte que l'exécution aura lieu à Poitiers.

$55.—Pour la modique somme de $55, on peut se procurer la fameuse machine à coudre de Grover & Baker. Elle exécute toutes sortes d'ouvrages et est garantie pour cinq ans.—Agence, rue du Canal, 182.

CHRONIQUE LOCALE.

LE GOUVERNEUR ET LES NOMINATIONS MUNICIPALES.—Le comité des citoyens, récemment constitué, et ayant à sa tête notre concitoyen, le Dr. W. N. Mercer, s'est rendu hier chez le gouverneur Warmoth et lui a présenté la communication suivante :

Nlle-Orléans, 19 mars 1870.

A Son Excellence le gouverneur H. C. Warmoth,

Cher monsieur—Le juri électoral composé de 50 citoyens de cette ville demande la permission de vous présenter la plateforme suivante, que le juri a adoptée à propos des affaires de notre ville :

Par la mauvaise direction, l'incapacité et la négligence entières des intérêts et de la prospérité de notre population de la part de ceux auxquels avait été confiée l'administration des affaires de la ville, ces affaires sont maintenant dans l'état le plus déplorable et le plus honteux. Ses rues et ses quais sont affreusement négligés, son trésor est vide, ses justes dettes ne sont pas payées et grossissent de mois en mois, son crédit, autrefois si grand, est tombé aussi bas que possible. Avec la taxe actuelle, une collection honnête et fidèle de ses revenus et une dépense judicieuse et raisonnée, la mettraient à même de payer ses dépenses courantes aussi bien que les intérêts dûs sur les obligations et de faire face aux frais de toutes les améliorations nécessaires et d'avoir un surplus qui serait appliqué à la liquidation de ses dettes.

Dans le but d'obtenir une administration honnête et effective des affaires de notre ville, cette Association s'est réunie et sa conviction étant qu'il n'y a pas nécessairement de connexion entre nos affaires municipales et la politique nationale et que l'introduction des partis politiques dans nos élections locales a produit de nombreux et grands maux, elle a décidé d'user de tous ses efforts et de son influence pour faire remplir les places municipales par des citoyens reconnus dignes et capables, sans distinction de parti et sans égard pour d'autres considérations.

L'Association désire donc appeler votre attention sur la liste suivante composée d'hommes choisis par le juri comme convenables pour remplir les places de ville, et persuadé qu'il est fort important de faire de bons choix, le juri appelle votre attention spéciale sur ces noms quand vous ferez vos nominations sous l'empire de l'acte récent de la Législature.

Pour la place de maire—Jno. S. Wallis, Thos. Guilmore, Jas. T. Tucker.

Finance.—Carl. Kohn, Jno. G. Walton, Jno. Connelly.

Améliorations.—C. H. Slocomb, E. Waggaman, Jno. Hughes.

Commerce.—S. H. Kennedy, S. C. Emley, Chas. E. Slayback.

Comptes publics.—Wm. De Larne, Jos. R. West, Adolphe Schreiber, Bernard Soulié.

Assessements. — Adolphe Dupré, R. J. Palfrey, Fred. Durive, D. B. McCarthy.

Water Works.—Chas. Leeds, E. Montegut, A. D'Hémécourt.

Police.—John Young, A. W. Merriam.

Le gouverneur a reçu le comité ou le juri, comme on l'appelle, très courtoisement. Il a été charmé, a-t-il dit, de voir ces messieurs et d'avoir leurs suggestions, embrassant des noms de tous les partis. S'il devait suivre les précédents, il n'aurait aucun égard pour ces suggestions, excepté sur les points qui concernent son propre parti, mais il sait que le bon gouvernement de la ville est quelque chose de bien supérieur à de simples considérations politiques, et pour cette raison il donnera au sujet toute l'attention que son importance demande. Le gouverneur a parlé assez longtemps, mais nous nous bornons, faute de place, à indiquer seulement le caractère de ses remarques.

RAPPORT MORTUAIRE.—Pendant la semaine dernière, il est mort 110 personnes dont 52 blanches, 40 noires, 15 de race mêlée et 3 non classées; 60 du sexe masculin et 46 du sexe féminin; 22 personnes ont succombé à la variole dont 6 personnes blanches et 21 noires.

INCENDIE DANS LE TROISIÈME DISTRICT.—Dimanche soir, vers 9 heures, le feu a pris dans une grocerie tenue par Joseph Schein, au coin des rues Annette et Morales. Le feu, de là, s'est étendu rapidement à dix autres bâtisses de bois qui ont été entièrement détruites. Le magasin où était la grocerie et deux maisons attenantes, appartenant à M. Davis, deux autres à M. Boiseau, deux à M. Beveney et une à M. Matineau. On n'a pu connaître le propriétaire de l'autre maison. Le stock de la grocerie était assuré à la Compagnie des Marchands pour $2000. On croit que le feu a été mis exprès. On a trouvé un baril d'huile de charbon dans la grocerie que M. J. Schein avait fermée dimanche de bonne heure. Il a été arrêté et conduit au corps-de-garde du Troisième District, aujourd'hui le Premier.

INCENDIE DE BATEAUX A VAPEUR.—Hier matin, un peu avant 1 heure, le feu a été découvert dans la chambre des dames sur le bateau à vapeur New York, Capt. Livingston, un moment après son arrivée du Bayou Barthélemy à son wharf devant le haut de la rue Bienville. Toutes les œuvres hautes ont été détruites ainsi qu'une grande partie de la cargaison consistant principalement en coton. Les flammes ont atteint le steamer Chas. F. Durfee qui a été terriblement endommagé et qui n'a pu échapper à une destruction complète qu'en s'écartant du wharf et en flottant à la dérive. Le Durfee a été arrêté vers la pointe des Abattoirs. On a pu sauver une faible partie de son chargement avec les livres et 35000 qu'il était dans le coffre fort.

Le steamer New York a été abordé et il a coulé bas là où il a été attaqué par l'incendie. Ce bateau était assuré pour $7500 et avait à bord 925 balles de coton. Toute la cargaison était assurée. Le Durfee était assuré pour $15,000 et est estimé $25,000. Quant au New York, sa valeur n'excédait pas $12,000.

Un triste détail de ce sinistre est la découverte dans la carcasse du steamer *New York*, des restes calcinés d'un homme qui était, à ce qu'on suppose, employé comme domestique à bord.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS.—Un journal de cette ville annonçait, il y a quelques semaines, que MM. Le Gendre & Poché, avocats de MM. Lapice Frères, avaient institué des procédures contre ces derniers pour les faire mettre en faillite forcée. Les débats de cette affaire, qui ont duré trois jours, se sont terminés samedi soir par le verdict du juri qui renvoie les défendeurs des accusations de fraude portées contre eux. La défense a été présentée par le juge Campbell avec cette hauteur de vues et cette éloquence magistrale auxquelles il nous a depuis longtemps habitués. Espérons qu'avec l'honneur, qui reste intact, il ne sera pas difficile à MM Lapice Frères de reconquérir une nouvelle position de fortune dans une société où ils ont su se créer de nombreuses sympathies.

AFFAIRE CAMMACK.—Hier matin, l'affaire Cammack a été appelée devant la Première Cour de District, juge Abell. L'Etat était représenté par l'avocat-général Belden et le prévenu par MM. R. Hunt, Thos. J. Semmes et le juge Atocha.

Les témoins pour l'Etat sont Jacob Deuerl, Hypolite Vix, R. Kanley, C. W. Rikgold, Jno. G. Nixon, E. F. Lavillebeuvre, J. B. Adams, George L. Cain, Dwight Ripley, D. James Ritchie, Lorenzo W. Gannon, Thero. Vix, Sam. Choppin, D. M., Dr. D. Mackey et J. G. Roche.

Les témoins à décharge sont : E. T. Parker, R. Moore, Julien Merith, J. Seiler, Pat. Irwin, J. Botero, Dennis Cronan, Col. Daniel Edwards, Dr. H. H. Moss, T. C. Price, Dr. W. G. Austin, Dwight Ripley, Dr. D. C. Holliday, H. T. Hill, Jacob Staub, John G. Gaines, James Coyle, Numa Augustin, J. H. Ehrmann, Jno. Michaelfelder, H. M. Hyams, Robt. Hare, John Culbertson, E. C. Lavillebeuvre, W. H. Hunt, Félix Grima, A. R. Adams, Dr. Jas. Ritchie, J. L. Déléry, D. Augustin, S. O. Nelson, W. F. Hepp, Hugh Casidi, E. Blesney, M. C. Blanco, A. Santini.

Parmi les 55 jurés tirés, Richard Jones, homme de couleur, pouvait à peine comprendre ce que l'avocat-général voulait dire avec les mots de "punition capitale," et il croit qu'on peut punir autrement que par la mort. Cependant, comme il veut rendre justice, il a été accepté. Un autre juré, élevé parmi les Quakers, est opposé à la peine de mort, mais il peut consciencieusement rendre un verdict.

Après plusieurs récusations de part et d'autre, la liste définitive des jurés a été arrêtée comme suit : George Henry, T. Hanman, J. P. Felfey, H. Laguuljuk, Isaac Rodriguez, J. Aguilar, T. E. Camus, J. Dougherty, J. O. Connor, Jas Hennesey, R. Jones et E. Macarty, ces deux derniers de couleur.

Après l'audition de plusieurs témoins pour l'Etat, témoins qui ont déjà été entendus devant le coroner, l'affaire a été remise à aujourd'hui.

FETE.—Les anciens gradués de l'Ecole de Droit de cette ville, ont eu un grand dîner, samedi soir, au "Restaurant Cosmopolitain," à la suite des cérémonies qui avaient eu lieu dans la journée. A ce dîner, ont pris part les professeurs de l'Ecole, les nouveaux gradués, des étudiants et quelques invités. La fête, nous assure-t-on, car nos travaux nous ont empêché de nous rendre à l'invitation que nous avions reçue, a été on ne peut plus intéressante.

Le professeur Roselius présidait et le professeur Carleton Hunt était vice-président. L'honneur de faire les principaux discours appartenaient naturellement à ces messieurs qui ont parlé d'une manière digne de la haute position qu'ils occupent dans leur profession et de l'estime dont ils jouissent dans le monde. M. James McConnell, président des *Alumni* (avocats sortis de l'université dans les années précédentes) a appelé quelques noms de chaque classe depuis la fondation de cet établissement et plusieurs membres du barreau ont répondu en prononçant des allocutions remarquables. On nous a cité MM. David C. Labatt, B. J. Jonas, W. Rogers, le sénateur Braughn, James Eustis, et plusieurs autres. Cette fête a brillé par beaucoup d'éloquence, et bien que le dîner ait été fort beau sous le rapport culinaire, nous croyons que l'éloquence en a été le plus grand lustre.

L'AFFAIRE GAINES.—Dans l'affaire de Joseph Fuentes et autres contre Mme Myra Clark Gaines, à la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, affaire que Mme Gaines tâchait de faire transférer à la Cour des Etats-Unis, le juge Duvigneaud s'étant récusé sur le rule ou motion pour une nouvelle audition de cause, le juge Collins, présidant à sa place, a rendu hier une décision longuement motivée qui affirme la décision antérieure en refusant d'accorder une nouvelle audition et le transfert qui était demandé par la raison que des préjugés et des influences de localité entraveraient l'action de la justice à la Cour inférieure.

NOYÉ.—Peter Prichart, âgé de 18 ans, est tombé d'un skif dans le fleuve devant la rue d'Espagne, hier soir, vers 5 heures, et s'est noyé. Son corps n'a pas encore été retrouvé. Ses parents demeurent au coin de l'Avenue des Champs-Elysées et de la rue Prosper.

TEMPERATURE—21 mars 1870.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN.

6 heures A. M.	58	degrés
12 "	65	"
3 " P. M.	69	"
6 "	67	"

$55.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui ne coûte que $55, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée.—A vendre, au No. 182 de la rue du Canal.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à l'Abeille.

Nouvelles de Washington.

Washington, 21 mars.—SÉNAT.—Le Sénat est resté en séance exécutive pendant plus d'une heure. Il a confirmé la nomination du général Pleasanton à la place de Bailey, collecteur du revenu pour le district de Wall street, ville de New York, et la nomination de Jos. P. Bradley comme juge à la Cour Suprême. Ensuite, plusieurs pétitions ont été présentées.

Un bill a été présenté, transférant au Président les nominations des inspecteurs du Revenu.

Un bill distribuant des armes ou l'équivalent en matériel d'artillerie, aux Etats du Sud, armes dûes de 1861 à 1865 a passé.

Le bill de Géorgie est repris. Un amendement de M. Drake, pour supprimer les désordres, a été présenté. Le Sénat ne décide rien et s'ajourne.

CHAMBRE.—Des bills sont présentés, incorporant le territoire Indien et le Chemin de fer du Golfe; autorisant des sondeurs sur le Mississippi et ses tributaires pour protéger les terres d'alluvion et pour améliorer la navigation, et établissant un système régulier de travaux hydrographiques.

Un bill a été aussi présenté pour favoriser des relations de commerce et d'amitié entre le Mexique et les Etats-Unis en encourageant les citoyens des Etats-Unis à aider le Mexique à développer ses ressources.

Une résolution portant que le Sud et l'Ouest ont droit à plus de circulation a été présentée. La Chambre a refusé de seconder la question qui a été référée au comité de banque et de circulation.

Le règlement est suspendu et un bill allouant $30,000 aux Sœurs de la Miséricorde à Charleston (Caroline du Sud) pour rebâtir leur asile d'Orphelines, a passé.

Le bill de tarif est repris et discuté.

Washington, 21 mars — Le gouverneur Holden, de la Caroline du Nord, a télégraphié au Président aujourd'hui de suspendre l'*habeas corpus* dans cet Etat.

Le gouverneur Holden mande par le télégraphe à un sénateur : Nous avons des troupes fédérales, mais nous manquons de pouvoir pour agir. Est-il possible que le gouvernement abandonne les habitants loyaux pour qu'ils soient flagellés et pendus ? L'acte d'*habeas corpus* devrait être suspendu immédiatement.

Les démocrates ont été en masse aujourd'hui pour la confirmation de Bradley. Il a eu 42 voix contre 9.

La Cour Suprême a décidé que l'offre de payer les taxes avant la vente pour taxes, sous la loi de 1862, équivalait au payement, et qu'une vente subséquente par les commissaires ne transférait aucun titre.

La Cour se déclare incompétente dans la réclamation de la Floride du commodore Meade, cette réclamation ayant été réglée dans une cour espagnole, après le traité de 1819.

Washington, 21 mars—A la Chambre, aujourd'hui, Butler a rapporté un bill pour faciliter l'administration de la justice dans l'Etat du Texas. Il a dit que le juge du District pour le District Oriental, le juge Watrous est malade, qu'il ne peut remplir les devoirs de sa charge et que son salaire lui sera continué sa vie durant. Le bill a été adopté.

Nouvelles Diverses.

Richmond, 21 mars. — Le gouverneur Walker et le général Canby ont échangé des lettres aujourd'hui. Rien de nouveau ne s'y est développé. Elles étaient la conséquence de lettres précédentes.

La ville a été tranquille cette après-midi, jusqu'au moment où Ben Scott, le meneur de couleur de la police de Cahoon, a été capturé. C'est devant la maison de Scott que l'agent spécial de police, Bass, a été tué hier soir.

Quand la police s'est approchée de l'Hôtel-de-Ville avec Scott, une troupe de blancs excités s'est précipitée, mais, après une bataille de rue, Scott a été déposé en sûreté à l'Hôtel-de-Ville. Cahoon n'a plus que six adhérents dans le corps-de-garde.

Jackson, Miss., 21—E. M. Yerger est revenu ici hier matin et s'est volontairement rendu au shérif Lake. Il s'était caché à plus de huit milles de distance. Il a adressé au gouverneur Alcorn la communication suivante :

"Ayant appris que le shérif et ses subordonnés, et vous peut-être, avez été vexés à propos de mon évasion, je ne veux pas que l'injustice plane sur qui que ce soit, et je retourne volontairement en prison. Un sentiment de vrai traité avec courtoisie que la prison ne permettait pas aux officiers qui m'ont traité avec bonté de décider à agir ainsi. Accablé par un long emprisonnement et ayant l'esprit torturé par ce qui me paraît être un délai inutile dans la soumission de mon affaire devant les cours du pays, j'éprouvais une irrésistible envie de respirer encore une fois l'air de la liberté. J'ai toujours en l'intention de revenir en temps convenable pour subir mon procès. Si j'ai violé quelque loi, je ne veux pas éviter le châtiment, et maintenant j'attends que les autorités décident. J'aime mieux revenir en prison et subir les souffrances que la prison aujourd'hui que de faire souffrir un innocent par ma faute."—Le shérif a refusé de remettre la lettre, ne désirant pas la défense de M. Yerger.

Le général J. C. Webber a été nommé maire de Vicksburg par le gouverneur Alcorn et a été confirmé par le Sénat aujourd'hui.

Une résolution a été présentée, déclarant inconstitutionnelle l'élection d'un imprimeur et d'un bibliothécaire d'Etat, d'autant plus que la Législature n'avait pas soumis en séance régulière, la résolution au gouverneur pour qu'il l'approuvât, ainsi que cela est prescrit par la Constitution. La résolution a été mise à l'ordre du jour de mercredi.

Le gouverneur Alcorn a envoyé aujourd'hui à la Législature un message qui recommande la prompte organisation de la milice suivant un plan basé sur la paix; les armes et munitions devant être mises dans des dépôts convenables et si la milice est appelée pour un service actif, les dépenses extraordinaires encourues par eux seraient payées par l'Etat; le taux doit ne pas soulever la mesure nécessaire en paie ont les frais.

Nombre de bills incorporant des chemins de fer ont été introduits et plusieurs plans pour le dessèchement des terres ont été soumis.

New-York, 21.—L'enquête sur les défalcations du collecteur Bailey continue. L'avocat du district Pierpont dit que jusqu'à présent les défalcations découvertes s'élèvent à $120,000, ce qui couvrira toutes les fraudes, dit-il.

Des mandats d'arrêt contre Bailey, Childs et Fred. Law, caissier, ont été lancés sur un affidavit du colonel Whitley, chef de la division du service secret du département du Trésor, portant que les Etats-Unis ont été fraudés d'environ $100 mille; que Bailey a avoué ses fraudes et que les autres ont dû l'aider à les commettre.

Beaucoup de gens croient que Bailey est encore en cette ville, pendant que d'autres pensent qu'il s'est suicidé.

New-York, 21 mars.—Les marchands de vin ont organisé ici une ligue de protection contre une législation inique et des taxes oppressives.

Liverpool, 21.—Le navire Michael Hutchison, qui arrivait de Californie, a coulé bas dans le port aujourd'hui.

Marchés européens.

Liverpool, 21 mars, 1 h. 30 P. M.—Coton plus ferme, Mid. 11 1/8 à 11 1/4. Midd. Orleans 11 1/2 à 11 5/8.

Francfort, 21 mars.—5-20, plats à l'ouverture, 95 1/4 à 95 1/2.

Marchés Américains.

New York, 21 mars, au soir—Coton en baisse. Mid. 23 1/4. Vendu 900 balles. Farine en faveur des acheteurs.

New York, 21 au soir—Argent de 5 à 6. Sterling 8 1/4. Or plus faible à 112 1/8, Gouvernements un peu plus faibles. Fonds du Sud, plus fermes.

Galveston, 21—Coton plat et lourd. Les détenteurs ne veulent pas faire de concession. Bon ordinaire 19 1/2. Pas de vente aujourd'hui. Reçu 1,594 balles, Stock 37,800 balles.

Mobile, 21—Coton calme et ferme, Mid. 22 1/2 à 22 3/4. Reçu 1308 balles. Vendu 700 balles. Stock 71,583.

Savannah, 21 — Coton calme. Mid. 23. Vendu aujourd'hui 100 balles. Reçu 1237. Stock 52,555.

Charleston, 21—Coton calme et ferme. Mid 22 1/2 à 22 3/4. Reçu 344 balles. Pas de Vente. Stock 19,731.

Norfolk, 21 mars.—Coton calme et faible. Bas Mid. 21. Reçu 263 balles. Pas de vente aujourd'hui. Stock 7081.

St.-Louis, 21 mars. — Farine inactive, superfine $3 90. Maïs mêlé 78. Sucre 9 1/2 à 12 1/2. Porc 26. Graisse 13. Bacon 10.

Cincinnati, 21 mars—Farine sans changement. Extra $4 50. Coton ferme. Mid. 21 1/2 à 22. Tabac plat. Porc 26. Bacon 10. Graisse inactive à 14.

Louisville, 21 mars.—Vendu 105 balles de tabac de $3 40 à $7 50. Coton facile, Mid. 21 1/2. Farine de famille, extra, $5 00. Sucre, prime, 13 3/4. Mélasse, prime 75. Jambons fumés 18 1/2. Whiskey 92 à 93.

Chicago, 21 mars—Farine, extra, $3 25 à $6 75. Grands vins 93 à 94. Maïs 72.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 21 mars, 6 P. M.—Arrivé, le brick Annie, R. Stover, en 30 jours de Boston, avec de la glace. Gros temps pendant la traversée.

Nouvelles des Rivières.

Vicksburg, 21 mars—Descendant : les steamers Ida Stockdale, Richmond. Le fleuve baisse. Temps couvert et chaud.

(*Dépêches de lundi.*)

Londres, 20—A la Chambre des Communes, après une longue discussion sur l'amendement de Bright portant que la base doit être l'égalité religieuse, lequel amendement a été ultérieurement retiré, le bill a subi une seconde lecture.

L'évêque des Barbades est mort aujourd'hui, chez lui dans l'ouest de l'Angleterre.

Paris, 20—La Haute Cour pour le jugement de Pierre Bonaparte s'est réunie à Tours hier. La princesse Bonaparte et ses deux enfants sont arrivés. Il y avait à la gare une immense foule pour voir les visiteurs distingués.

Paris, 20—Le prince Bonaparte est arrivé à Tours, sous une escorte de gendarmes et de l'officier en chef de la police. L'empereur recevra des rapports sur le procès toutes les deux heures.

Rome, 20.—L'ambassadeur français, Banneville, est allé à Paris et sera absent pendant trois semaines. Dans le Concile les discussions sur 21 canons ne commenceront pas avant le retour de l'ambassadeur.

Rome, 20.—Les funérailles du comte de Montalembert, organisées par le général de Meridi, et où l'évêque Dupanloup devait prendre part, ont été contremandées par le Pape, ces funérailles étant regardées comme étant une manifestation contre le Concile. Une messe doit être dite pour Montalembert par un prêtre choisi par le Pape.

Queenstown, 20.—Le City of New-York est arrivé. Un bateau du steamer Samaria est arrivé. Ce steamer est à 40 milles en mer avec un arbre de couche cassé. Des remorqueurs sont allés à sa rencontre.

Madrid, 20.—Un décret requérant les évêques et le clergé de prêter le serment constitutionnel, d'ici à deux mois, a été publié.

Washington, 21 mars.—Le général Ames a des dépêches de Jackson lui annonçant qu'un caucus de membres républicains a passé des résolutions demandant son admission. Ses dépêches lui garantissent la réélection dans le cas où ses pouvoirs actuels seraient insuffisants.

Nashville, 19 mars.—Les marchands en gros de Nashville ont adopté une adresse circulaire pour les bureaux de commerce des principales villes de l'Union. Cette circulaire expose la situation des affaires dans le Tennessee et engage les bureaux de commerce à user de leur influence contre l'intervention du Congrès. Ils disent que l'Etat est parfaitement tranquille que les affaires y sont bonnes, mais que la proposition de soumettre l'Etat à l'influence du dehors a arrêté tout à coup les affaires.

Havane, 20 mars—La *Prensa* et *El Diario de la Marina* commentent les articles peu bienveillants de la presse américaine et disent que si les Etats-Unis envoient ici des commissaires pour apprendre le véritable état des choses, l'idée de reconnaître aux insurgés des droits de belligérants serait à l'instant même mise de côté.

New York, 30 mars—Leland, qui a donné des coups de canne à Wilkes, a été frappé à la figure avec des "brass knuckles." Leland a fait feu quatre fois contre le coquin qui s'est échappé.

Le principal commis du collecteur Bailey, Mr. Childs, a été arrêté comme complice dans les fraudes de son chef.

Washington, 21 mars—Un relevé des voix du Sénat montre qu'il y a 35 sénateurs opposés à la ratification du traité de St Domingo.

Havane, 21 mars—Le capitaine-général de Rodas, accompagné de l'ex-général rebelle Napoléon Arango, qui l'aidera à rétablir la paix, parcourt en ce moment les districts de Nuevitas et de Puerto Principe.

Memphis, 21 mars—Un train de plaisir, de Chicago, est arrivé ici hier soir. Les excursionistes partent ce soir pour la Nlle-Orléans et iront de là à Washington. New York et Chicago, dans le même char, système Pullman.

New York, 21 mars—Or ferme 112 5/8. Coton calme et ferme, mid. 23 1/2.

☞ Le sommeil chez les enfants est le plus souvent le résultat des vers. Lorsque les enfants sont tracassés et ont la fièvre, souvent tantôt ils mangent avec voracité, tantôt refusent de bonne nourriture, lorsqu'ils ont le sommeil agité, se plaignent et grincent des dents, soyez convaincues que ce sont là les indices de la présence des vers.

Les douleurs au ventre, qui s'ensuivent et la diarrhée sont le même indice.

Les pères et mères doivent se souvenir que les retards sont dangereux et qu'aussitôt qu'un des symptômes se déclare, ils doivent administrer à l'enfant le vermifuge de B. A. Fahnestock, remède qui est efficace et ne pouvant nuire au petit être le plus délicat.

Que l'acheteur examine lui-même, soigneusement, chaque bouteille, dont le contenu n'est véritable qu'autant qu'elle porte les initiales B. A. avant le nom de Fahnestock.

L'acheteur doit examiner lui-même chaque bouteille. Le nom de Fahnestock seul ne suffit pas. Il faut qu'il soit précédé des initiales B. A.

Loterie Royale de la Havane.—$360,000 en or. Tirage tous les dix sept jours. Lots payés en or et tous renseignements fournis. Les taux les plus élevés payés pour doublons et monnaie d'or et d'argent de toutes sortes. TAYLOR & Co., banquiers, 16 Wall street, New York.

Décédé, dimanche, 20 mars, à 12 heures du matin, CHARLES ESCOUSSE, natif de Paris, âgé de quarante-sept ans, et enterré hier, à 11 heures A. M.

De la part de sa veuve et de son frère.

H. ESCOUSSE.

Décédée, dimanche matin, 20 mars 1870, à trois heures et demie, à l'âge de vingt trois ans, IDA MARY, épouse de C. KORNDORFFER, et née à Thibodeaux, Lne.

Décédée, hier, à l'âge de 51 ans, ENGLINA MOREAU, épouse de Paul Baltazar. Les amis et connaissances de la famille Moreau et Baltazar sont invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à trois heures de demie P. M. Le convoi partira de sa demeure, rue Annette, entre Derbigny et Roman.

De la part de son époux.

Décédé, hier, lundi 21 mars, à 4 heures P. M. à l'âge de soixante deux ans, J. B. ROCH, de Savoie (France). Ses amis et ceux de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui mardi, à 10 heures du matin. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 412, rue APOLLO.

Société de Bienfaisance des Bouchers.

Décédé, Mr. DOMINIQUE BONNET, âgé de 41 ans, né à Chelles (Hautes Pyrénées). La société de Bienfaisance des Bouchers est convoquée le 22 mars, à 2 heures, à la salle d'assemblée pour assister aux funérailles de son frère.

Par ordre du Président.

22mars—1 ZEHENDER, secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS, Au No 17 de la Rue de Chartres. A. BROUSSEAU & CO., IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Etoffes à rideaux, Articles de Tapissiers, Stores, Couvertures de Tables, Crin, Rideaux Dentelle, Corniches, etc.

LETTRE.

Nouvelle-Orléans, 17 Mars 1870.

MR. JOSEPH ELLISON, Président de la Compagnie d'Assurance sur la Vie Equitable de la Louisiane :

Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous accuser réception du prompt règlement fait par votre Compagnie du montant de la police d'Assurance de feu Thomas Blood, décédé le 28 février 1870, lequel montant s'élève à la somme de Dix mille piastres.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. W. BAQUIÉ, Agent.

R. PIAGGIO, NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE, Au coin des rues Canal et Tchoupitoulas. SPÉCIALITÉ D'ÉPICES. Il offre à vendre du POIVRE trillé de Singapour. (En douane et droits payés.) PIMENT, CANNE, CLOUS DE GIROFLE, MUSCADE, GINGEMBRE. Et a constamment un grand assortiment de WHISKY BOURBON et WHISKY rectifié.

Avis aux Contribuables.

LES soussignés se chargent du paiement de toutes les Taxes et Licences de ville avec un escompte libéral. MACMURDO & RAWLE, 16, rue Carondelet.

Avis au Public.

HOTEL ST-CHARLES. A partir d'aujourd'hui les familles et les personnes seules trouveront à la table et le logement pour la saison, à des prix variant de $2 à $5, selon la dimension de la chambre et la partie de l'Hôtel où elle sera située, par jour et par personne. Table, sans logement, $10 par semaine. O. E. HALL.

JACOB OTT, Entrepreneur et Constructeur, 184..........RUE DELORD..........184 (Place Tivoli.) TOUTE ESPECE DE TRAVAUX EXECUTES RAPIDEMENT.

Il s'occupe lui-même des réparations générales de magasins et de résidences. Il fait et répare les caves. Fait des devis pour constructions nouvelles. Les ordres laissés à l'atelier ou à la boîte 223 du Mechanics Exchange, No 10, rue Union, entre St-Charles et Carondelet, seront exécutés avec promptitude.

FARINE—
300 barils Plant's Extra,
" Switzer's Best,
" Sparta Favorite,
" Medium à commune.
BACON—50 barriques Prime Clear Sides,
50 " Clear Rib,
25 " Epaules.
PORC—40 barils Mess, Prime Rumps,
JAMBONS—50 tierçons Magnolia,
50 " Dawson & Door's,
GRAISSE—100 Feuilles de choix,
200 kegs
BEURRE—75 firquins Goshen jaune, de choix,
30 " De Ouest.
100 petits barillets de l'Ouest.
KEEP, RAYMOND & CO.
77 et 79, rue Poydras

Nouveautés de Printemps.

LEON GODCHAUX, 81 ET 83...RUE DU CANAL...81 ET 83 Nos 213, 215 et 217 de la rue de la Vieille-Levée.

AYANT profité de la baisse de l'or pour faire des achats considérables, est à même d'offrir au public, à des prix d'une modicité inconnue à la Nouvelle-Orléans jusqu'à ce jour, les marchandises énumérées ci-après : CHEVIOTTES ECOSSAISES, (importation tout à fait nouvelle). ETOFFES MÉLANGÉES, nuances assorties, ETOFFES A CARREAUX, haute nouveauté, genre très recherché. CASIMIRS BATISTE, de toutes nuances (article nouveau). ETOFFES NOUVELLES pour paletots et gilets. DRAPS EXTREMEMENT LÉGERS, fabriqués spécialement pour ce climat, d'après les ordres de M. Léon Godchaux. MÉRINOS en tous genres. VÉNITIENNES en tous genres. VÊTEMENTS D'ENFANTS, pour première communion, en tous genres. LINGE DE DESSOUS, D'ÉTÉ, CHAPEAUX, PARAPLUIES, etc. etc. Il est presque inutile de rappeler au public que DIX coupeurs de première classe sont constamment attachés à la manufacture de M. Leon Godchaux, qui occupe, aussi, une moyenne de 350 ouvriers. Avec de tels éléments, la concurrence n'est pas à redouter.

NOTA.—Les marchands de la ville sont informés que la maison Godchaux a importé spécialement pour son département de DRAPERIES, un stock immense qui n'a rien de commun avec des marchandises importées pour la manufacture.

Ouverture d'un Grand Stock de Marchandises sèches de printemps, VENANT DES ENCANS DE NEW-YORK. Grande réduction de prix du Stock en général, chez PEPIN & TURCOTTE, 158 CANAL 158 Maison Sinqebe, encoignure Baronne.

Nous recevons dans ce moment, un grand stock de marchandises sèches de printemps, achetées aux encans de New-York et de la ville, que nous offrirons en vente, à partir de lundi 28 février, à des prix extrêmement bas : [illegible].

PEPIN & TURCOTTE.

Nouveautés de Printemps.

Mme EMERY, 66..........RUE ROYALE..........66

A le plaisir d'informer les dames et le public qu'elle vient de recevoir directement de Paris, un magnifique choix de CHAPEAUX DE PAILLE et CRIN, pour dames et enfants. PLUMES, FLEURS et GARNITURES de PAILLE, CRÊPE DE CHINE, haute nouveauté, pour chapeaux. LINGERIE, ROBES et BONNETS de baptême, ainsi qu'un très joli choix de divers articles de LINGERIE. Le tout sera vendu à des prix EXCESSIVEMENT AVANTAGEUX.

NOTA.—Mme EMERY a joint à son Etablissement de Modes, un ATELIER DE COUTURE qui lui permet d'exécuter, dans le plus bref délai, les ordres qui lui sont confiés.

AU VIEUX PECHEUR. 132...Passage de la Bourse...132

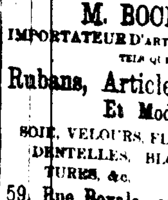

Manufacture d'articles de pêche, Seines, en chanvre et en coton, Eperviers, Carlets, Trémails, Nasses, Lignes, Hameçons, &c. AUG. TREZE

M. BOCHET, IMPORTATEUR D'ARTICLES FRANÇAIS TELS QUE Rubans, Articles en paille Et Modes, SOIE, VELOURS, FLEURS, PLUMES, DENTELLES, BLONDES, GARNITURES, &c. 59, Rue Royale, au premier, 59

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE, Cabinet, et domicile, No 14, rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal. Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

Mme OLYMPE, 144......RUE DU CANAL......144 VIENT de recevoir de Paris, un grand choix de CHAPEAUX DE PRINTEMPS, pour dames et fillettes, chapeaux, mousselines, linon et piqués, [illegible], ombrelles, &c.

RIZ. RIZ. 100 BARILS de Riz à barbe, de choix pour semence, à vendre par J. BETHANCOURT, No 118 Vieille Levée.

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE. AGENCE DE GEO. TIEMANN & CO. FREDERICKSON & HARTE, PHARMACIENS EN GROS ET EN DÉTAIL, Au No 120 de la rue du Canal, (Bâtisses Touro.)

ONT constamment un choix d'instruments de Chirurgie provenant de la célèbre manufacture GEO. TIEMANN & CO, et qu'ils vendent aux prix de New-York. Un grand nombre des médecins qui viennent de recevoir leurs diplômes à la Nouvelle-Orléans étant sur le point de s'en retourner chez eux, nous serions heureux qu'ils vinssent visiter no tre Pharmacie où ils trouveront : Boîtes d'amputation, Boîtes d'accouchement, Boîtes de Buck, au complet, Boîtes de dissection, Trépans de Parker, de Van Buren et de Tiemann, à 2, 3 et 4 jeux, Seringues hypodermiques, Spéculums pour l'œil et pour le nez, Seringues universelles, Seringues pour les yeux, Toute espèce de forceps, Instruments pour rétrécissements et pour fistules. Laryngoscopes, Ophthalmoscopes et Pulvérisateurs à vapeur, Stethoscopes flexibles de Cammon; Bougies métalliques, en acier, élastiques, cire et flexibles; Cathéters; Eponges comprimées; Porte-Caustique de Lallemand; Suspensoirs; Bas élastiques, Bandes herniaires de toute espèce, etc. Nous avons également un stock complet de médicaments et produits chimiques purs, verrerie eaux minérales américaines et importées, que nous offrons aux plus bas prix du marché. FREDERICKSON & HARTE, Au No 120 de la rue du Canal, Bâtisses Touro.

Avis. MADAME Vve M. HABERT prévient respectueusement le public, qu'elle continuera en son nom, au même local, 100, rue de Chartres, entre St Louis et Conti, le même genre d'affaires que défunt son mari. Elle remercie sincèrement ses amis et le public du bienveillant patronage qui a été accordé à la maison jusqu'à ce jour et elle en sollicite la continuation. Je viens de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, un grand choix de PAPIERS PEINTS que je vendrai à très bas prix. Vve M. HABERT, No. 100, rue de Chartres.

INSTITUTION DE ST. JOSEPH POUR LES GARÇONS, Coin Remparts et Bienville, No. 83. CET établissement qui a reçu la bienveillante approbation du clergé, est dirigé par un ecclésiastique. Les classes ouvertes le 21 mars seront prolongées jusqu'au 28 décembre. Les études comprennent toutes les branches importantes enseignées dans les meilleurs Collèges. Pension pour un terme de cinq mois, payable d'avance, $150. Externes, de $5 à $8 par mois. La musique et le piano, chant se paient séparément. Il y aura classe du soir pour les jeunes gens qui veulent apprendre le français, l'anglais ou le commerce. Pour renseignements s'adresser au directeur à l'institut No. 83 Remparts. On a besoin d'un bon professeur d'anglais.

Ouvrières en Lingerie. ON demande de très bonnes OUVRIERES EN LINGERIE, pour leur confier de l'ouvrage chez elles. S'adresser à JAMES RYBACK, 140, rue du Canal.

Demande de Nourrice. ON demande une nourrice saine, sans enfants. S'adresser au No 37 de la rue st Joseph, entre les rues St Charles et Carondelet.

CONSULAT DE FRANCE. DIRECTION GÉNÉRALE DES MANUFACTURES DE L'ETAT. TABACS EXOTIQUES. AVIS AU COMMERCE.

MESSIEURS les Négociants qui seraient dans l'intention de vendre des tabacs exotiques pour l'approvisionnement des Manufactures impériales sont prévenus qu'il sera procédé le lundi 11 avril 1870, à une heure après midi, au Ministère des finances en séance publique à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des fournitures ci-après savoir : 1o Deux millions de kilogrammes de tabacs en feuilles du Virginie, des récoltes de 1868 et 1869 conformes à trois types, sous les marques VA, VB et VC, et divisés en deux lots, comme suit : [illegible]. 2o Cinq millions de kilogrammes de tabacs en feuilles du Kentucky, des récoltes de 1868 et 1869 conformes à trois types, sous les marques KA, KB et KC, et divisés en trois lots : [illegible]. 3o Trois millions deux cent mille kilogrammes de tabacs en feuilles dits du Maryland et de l'Ohio, des récoltes de 1868 et 1869, conformes, pour chacune des provenances, à trois types, sous les marques OA, OB, OC, MA, MB, MC, et divisés en trois lots : [illegible]. Chaque lot livrable au Havre, à Bordeaux, à Marseille. Il devra être fait des soumissions distinctes pour chaque lot. [illegible]. Paris, le 16 février 1870. Le Directeur général, E. ROLLAND. Le Consul, GODEAUX.

THÉO. DANZIGER, 163 RUE DU CANAL 163 SOIERIES noires et couleurs, unies offertes à des prix extraordinairement avantageux. BARÈGES à 12½ cts. MOZAMBIQUES et LINOS à [illegible] cts. MOUSSELINE DE LAINE pure à 40 cts, valant 60 cts. Aussi un assortiment complet [illegible]. TOILES DAMASSÉES, TOILES D'IRLANDE. En un mot, tout le stock à des prix réduits. THÉO DANZIGER. P. S.—CHALES EN DENTELLES pouvant être achetés à moitié prix. 60 douzaines GANTS TILBURY, pour messieurs, valant $1 00, seront vendus à 25 cts.

LA MAISON DERBÈS. 57...RUE ROYALE...57 AYANT complété son assortiment d'articles de printemps, offre aux dames le choix le plus varié en marchandises de MODES NOUVEAUTÉS, consistant en CHAPEAUX pour dames et enfants. RUBANS de toutes largeurs et qualités. FLEURS, Couronnes, Parures pour mariées. TULLES soie, coton, uni et moucheté, de diverses largeurs. TARLATANES, Mousseline suisse et autres. DENTELLES valenciennes, cluny, blondes et guipures. GARNITURES, franges, galons et passementerie. GANTS et mitaines pour dames et enfants. BRODERIES sur toile, nainsook, jaconas et mousseline. RIDEAUX et moustiquaires en tulle. MOUCHOIRS [illegible]. Fournitures pour Modistes. [illegible].

Avis au Public. MR. CUSACHS fait part au public qu'ayant reçu de nouveaux envois de ses excellentes [illegible], il est à même de faire des Forte réduction dans les prix DE L'Elixir Alimentaire DE DUCRO. [illegible].

CHIEN TROUVÉ. [illegible]

Chien Trouvé. [illegible]

ENTREPOT DE RIZ, A la Nouvelle-Orléans. A. MAUREAU, 43.........Rue Peters.........43 ENTRE LES RUES DOUANE ET BIENVILLE. TOUJOURS en magasin, un GRAND STOCK DE RIZ. Ordres promptement remplis.

C. DUHAMEL OPTICIEN, AU No 111 DE LA RUE DU CANAL, Nouvelle-Orléans, (Etabli depuis 30 ans) OFFRE TOUTE espèce de lunettes et de verres perfectionnés pour la vue, instruments optiques de toute espèce, longues vues, lorgnettes, [illegible]. Appareils [illegible] instruments de mathématiques. Instruments d'arpentage, théodolites, compas, niveaux, [illegible]. Baromètres, thermomètres [illegible]. Montres [illegible]. Réparations de montres et de chronomètres. [illegible]. Il fait et répare toute espèce d'instruments. Les personnes de la campagne qui désirent se procurer des lunettes [illegible]. Dépôt de cuillères et fourchettes en plaqué.

DENTISTES.

Dr. C. BLANCKE. 416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418 Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire. ALUMINIUM! ALUMINIUM! La découverte la plus récente du siècle, GRAND SUCCÈS. LE DR. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. [illegible].

[illegible] A. F. McLAIN, dentiste, a transféré son cabinet au No [illegible] de la rue Baronne, au dessus du magasin de [illegible] où il recevra ses anciens clients et les personnes qui auront besoin de ses services. Il donne des consultations en français et en anglais. On le trouvera chez lui de 8 heures du matin à 4 heures du soir.

Le Dr. J. S. Knapp, CHIRURGIEN DENTISTE, Au No [illegible] de la rue Baronne, près Canal, [illegible], dentiste résidant à la Nouvelle-Orléans, [illegible].

$20 Seulement $20. LE DR. CHS MERMILLOD [illegible]. Extraction des dents sans douleur.

Dr. MALONEY, DENTISTE, No 303 rue St-André, près Magasine, (Quatrième District.) ANNONCE à ses amis et au public qu'il pose des râteliers [illegible].

Changement de domicile. J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE, [illegible] rue St Charles et Carondelet [illegible]. Consultations en français, en espagnol et en anglais. Extraction des dents sans souffrance au gaz hilarant ou protoxyde d'azote.

FABRIQUE DE CANDI.

Une des plus Grandes fabriques du Sud, EST EXPLOITÉE PAR NORMAN & REISS, 121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT Du Candi en gros et en petits bâtons, Toute espèce de Candis à la crème, Toute espèce de candis nougats, Candis star, Candi amer (Horehound), Candi tressé, Candi dur, Popping Kisses américains, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Gommes, Bonbons fins; Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ornés et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai. Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que Boîtes de fantaisie, Cupulons de toutes grandeurs, Feuilles de pâte de gomme, Feuilles or et argent, Toute espèce de roses, Fleurs de tous genres, Cornes d'abondance, Sacs de fantaisie, Papier dentelle, etc. Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

BON TON CANDI. BOITES A SURPRISES. Toutes les boîtes sont remplies avec du Candi assorti et parfumé, et chaque boîte vous causera UNE SURPRISE. MONTRES EN OR ET EN ARGENT, CHAINES DE MONTRES, ÉPINGLETTES POUR DAMES ET MESSIEURS, BOUTONS DE MANCHES, BOUTONS DOUBLES, BOUCLES D'OREILLES, ETC., ETC., ETC. Manufacturés par GEO. MILLER & SON, 610 Market St. Philadelphie. 500 DOUZAINES, venant d'arriver, et A vendre au détail à 25 cents, par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

SACRIFICE, LIQUIDATION POSITIVE, POUR CAUSE DE DÉPART. LE soussigné offre à des prix qu'on ne peut pas plus réduits Son Stock de Marchandises Sèches de même qu'un assortiment général de fantaisie. Les personnes de la ville et de la campagne sont priées de venir visiter ce stock. L. ETERNOD, Coin Bourbon et Ursulines. Les installations du magasin sont à vendre et le bail à céder.

Montres, Pendules et Bijoux AU MAGASIN DE E. A. TYLER, 115 RUE DU CANAL 115 Agent pour la vente de la célèbre montre Chas. E. JACOT. Montres des meilleures fabriques du monde. Pendules de maisons et de comptoirs. Toute espèce de Garnitures de montres, en or. Un grand assortiment de Diamants, Rubis, Emeraudes, Camées, Perles, Onyx, Améthystes, bijoux étrusques et unis. Un grand choix d'Argenterie pour cadeaux de noces d'anniversaire et jours de fête. Un très grand assortiment de meilleur Plaqué de Roger Smith & Co. et d'autres maisons de premier ordre. Coutellerie de poche et de table, anglaise et américaine. Articles de Fantaisie riches. Réparation de Montres et de Pendules. Manufacture et réparation de Bijoux.

PARFUMERIE ET PARFUMERIE. GRAND RABAIS. POUR cause de santé et de départ, je vendrai tout mon stock de parfumerie [illegible]. J. ANGELLOZ, 71 rue de Chartres.

Galerie de Photographies et de beaux arts De W. W. Washburn, 113......Rue du Canal......113 PORTRAITS de tous genres, qui ont remporté daguerréotypes [illegible].

QUINCAILLERIE A BAS PRIX. HACHES—350 douzaines, assorties. HERSES—150 douzaines, américaines. PELLES ET PIOCHES—350 douzaines, assorties. CHARRUES, BALAIS, &c. FERS A CHEVAUX ET A MULETS—800 barils. CHAINES TRAITS, MARTEAUX, VIS, SOUFFLETS, FONTES, ATTELLES, COLS, BRIDES, &c. A bas prix. B. J. WEST, Aux Nos 119, 121, 123 et 125 de la rue des Magasins. Entre les rues Lafayette et Girod.

M. FEHRENBACH, IMPORTATEUR DE PIANOS PLEYEL, ERARD ET BORD, Au No 58 de la rue Baronne.

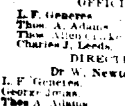

A reçu, par les derniers arrivages, un nouvel envoi de ces pianos [illegible]. Il prend des pianos en échange, répare et accorde les pianos. M. FEHRENBACH, Au No 58 de la rue Baronne.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle-Orléans, Incorporée le 13 mars 1855. AU No 157 DE LA RUE DU CANAL. OFFICIERS. L. F. Générès, Président. Thos. A. Adams, 1er Vice-Président. Thos. Allen Clarke, 2d Vice-Président. Charles J. Leeds, 3me Vice-Président. DIRECTEURS. Dr W. Newton Mercer, L. F. Générès, David Urquhart, George Jonas, John G. Gaines, Thos A. Adams, Carl Kohn, Thos Allen Clarke, Christian Schneider, Charles J. Leeds, Samuel Jamison.

Avis. ON peut avoir, dans une famille où l'on parle français et anglais [illegible].

FUSILS, CARABINES ET PISTOLETS A TRÈS BAS PRIX. 500 jeux Harnais de wagons à [illegible]. 200 Fusils à deux coups [illegible]. 200 Carabines [illegible]. 200 Carabines [illegible]. A vendre par [illegible] BRO. Au No [illegible] de la rue [illegible], entre les rues Poydras et Lafayette.

L'Ustensile de Cuisine le plus utile qui ait jamais été inventé, LE GRIL AMÉRICAIN (Patenté le 21 Juillet 1868). [illegible]. RICE BROS. & CO., Agents, [illegible] 91 de la rue du Camp et 383 de la rue des Magasins.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 21 MARS—CLASSE [illegible]. [illegible]. HOWARD, SIMMONS & CO. [illegible].

GRAND ASSAUT D'ARMES, Donné par le ORLEANS FENCING CLUB, Au bénéfice des Professeurs MM. GILBERT ET GUSTAVE ROSSIERE. L'assaut aura lieu Dimanche, 27 Mars 1870, à 8 h. DEUTSCHE COMPANY HALL, Coin des rues Bienville et [illegible]. Prix du Billet [illegible].

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE. BUREAUX : No [illegible] de la rue Commune. CAPITAL PLACÉ EN EXCELLENTES GARANTIES. CETTE COMPAGNIE assure contre les risques d'incendie, de mer et de rivières [illegible]. J. P. ROUX, Secrétaire.

BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS.

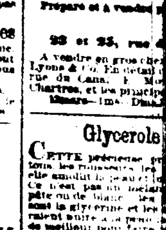

Préparé et à vendre par B. LAPLACE, Pharmacien, 23 et 25, rue des Champs-Elysées.

Glycerole d'Amandes. CETTE précieuse préparation [illegible].

Compagnie de Navigation DE LA VALLÉE DU MISSISSIPPI, LE SUD ET L'OUEST. Bureaux—No [illegible] rue Carondelet, NOUVELLE-ORLÉANS. Capital - - - $1,000,000 Actions (chacune) - - 100. Président—Thos. J. SWAYNE. [illegible]. Aux Propriétaires de Biens Fonciers en Louisiane, au Mississippi, dans l'Arkansas, au Tennessee et au Missouri. CETTE Compagnie [illegible]. THOMAS [illegible] WILLIAM [illegible] SPEAR. A. D. WITT [illegible]. F. WILLIAM [illegible].

A vendre, pour cause de départ, GROCERIES. [illegible].

JOHN ARMSTRONG, Fonderie et Fabrique de Bouilloires, AU COIN DES RUES [illegible].

ORIENT MUTUAL INSURANCE COMPANY DE NEW-YORK. [illegible].

CUIVRES. Toute espèce de Travaux de Charpente. [illegible].

COMMODES INODORES. Désinfection par le Charbon. [illegible].

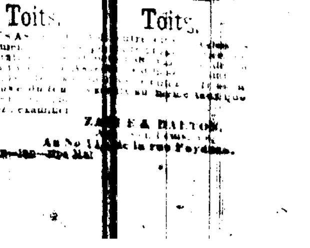

Toits. Toits. [illegible]. ZANS & HALTON, Au No 1[illegible] de la rue Poydras.